

Camp de jour Ville de Portneuf



Documents pour les parents :
informations relative au paiement;
information pour les parents;
fonctionnement service de garde.

Table des matières

INFORMATIONS RELATIVES AU PAIEMENT	3
Fonctionnalité de paiement.....	3
Politique de remboursement camp de jour	3
INFORMATIONS POUR LES PARENTS	4
Matériel à apporter :	4
Matériel interdit :.....	4
IMPORTANT : Codes du camp de jour :	4
Code de vie :.....	4
Code d'éthique :	4
Code vestimentaire :.....	5
Procédure de sanction(s) face à un comportement inadéquat et lorsqu'un ou des éléments des différents codes (code de vie, code d'éthique et code vestimentaire) n'est pas ou ne sont pas respecté (s) :.....	6
Horaire :.....	7
Dîner et collations :	7
Procédure en cas de retard ou d'absence :.....	8
Procédure de communication :.....	8
AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES (SELON VOTRE SITUATION)	8
Médicaments (selon le cas)	8
En cas de pluie :	8
Chanson thème du camp de jour :	8
Journal de la semaine (**changements apportés**):.....	9
Sorties :	9
FONCTIONNEMENT SERVICE DE GARDE 2018	11
Description des périodes :	11
1. Modalités de réservation et de paiement	11
Fonctionnement **nouveau** :.....	11
Calendrier du camp de jour 2018	12
Informations sur les sorties et activités	13
Activités hebdomadaires :	13
Sorties et activités spéciales :.....	13

INFORMATIONS RELATIVES AU PAIEMENT

Modifications apportées (avril 2018)

Fonctionnalité de paiement

- Le paiement doit être fait en ligne par carte de crédit, en argent, débit ou par chèque à l'ordre de la ville de Portneuf ;
- Les gens ayant une dette **reliée au camp de jour** envers la ville doivent acquitter leur dette avant d'inscrire leur enfant au camp ;
- Dans le cas où le client a déjà éprouvé des difficultés de paiement auprès de la ville (ex. chèque sans fonds, etc.), il est possible que le paiement en argent et en totalité soit exigé au moment de l'inscription ;
- Les chèques post datés sont acceptés pour un maximum de deux : Le premier chèque doit être daté au maximum le 18 mai 2018 et le second chèque doit être daté au maximum du 1er juin 2018 ;
- **Si vous souhaitez inscrire votre enfant après la date limite d'inscription le 18 mai 2018, le coût d'inscription sera majoré de 10%.**
- **Aucune inscription n'est assurée après le 18 mai 2018.**
- Si un chèque est sans fonds, une facture vous sera envoyée et vous devrez défrayer les frais de **5.00\$** pour l'annulation du chèque en plus du montant d'inscription ;
- Le paiement de la facture doit être effectué dans la semaine de réception de la facture ;
- Dans le cas où le paiement n'est pas effectué dans un délai raisonnable (une semaine), l'enfant sera exclu du camp et la facture sera conservée à votre dossier jusqu'au paiement de cette dernière ;
- Une facture est conservée jusqu'à 5 ans dans le dossier du citoyen.
- Toute demande dérogeant des indications ici-haut mentionnée doit être faite à la directrice du service des loisirs et sera traitée cas par cas.

Politique de remboursement camp de jour

La Ville de Portneuf accorde un remboursement à l'inscription d'un cours ou d'une activité :

- Dès l'encaissement du montant relatif à l'inscription à l'activité, la ville de Portneuf conserve 15% du coût de l'inscription. À compter du 18 mai 2018 pour le camp de jour 2018.
- La première et la deuxième semaine du camp, la Ville rembourse au pourcentage selon le montant du coût d'inscription et le nombre de semaines restantes. Ex : s'il reste 6 semaines et que le coût d'inscription est de 280.00\$ pour 7 semaines, la Ville conserve 42.00\$ pour les frais administratifs de base. : $280.00\$ - 42.00\$ = 238.00\$$. Par la suite le montant est divisé par le nombre de semaines de camp totales et multiplié par le nombre de semaines restantes. $238.00\$ / 7 \text{ semaines} = 34. \$ \text{ par semaine}$. $34\$ \times 6 \text{ semaines restantes} = 204.00\$$.
- Le camp de jour débute le 25 juin 2018.
- À compter de la troisième de camp inclusivement, aucun remboursement ne sera effectué mis à part pour des situations particulières ou pour cause médicale avec preuve justificative dont le participant n'avait pas été informé avant l'inscription à l'activité en question.

INFORMATIONS POUR LES PARENTS

Matériel à apporter :

Chaque jour, veuillez mettre dans le sac de votre enfant :

- Repas santé (lunch froid pour le dîner)
- Deux (2) collations santé
- Jus
- Bouteille d'eau ou gourde
- Maillot de bain et serviette
- Chapeau ou casquette
- Vêtements de rechange
- **Un tube de crème solaire dédié uniquement au camp de jour doit être remis en début d'été à la direction du camp. Nous vous suggérons également de remettre un tube de chasse-moustique pour les activités dans la forêt et en cas de présence de mouches et de moustiques au camp (non obligatoire).**

Au besoin :

- Imperméable pour les journées pluvieuses
- Chandail chaud à manches longues pour les matinées fraîches
- **Il est important d'identifier clairement tout le matériel de votre enfant.**

Matériel interdit :

Certains vêtements et matériels sont interdits afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives. De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent, à moins que l'animateur ne l'autorise. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs.

- Jupes, robes et short très court
- Gougounes et « Crocs » (sauf à la piscine et aux jeux d'eau)
- Vêtements affichant des messages négatifs ou violents
- Gilets courts (type bedaine)
- Jeux de la maison
- Cellulaire et autres appareils électroniques

IMPORTANT : Codes du camp de jour :

Chaque enfant et chaque employé du camp sont tenu de respecter le **code de vie**, le **code d'éthique** et le **code vestimentaire** du camp de jour. Il en va de la bonne ambiance et du bon fonctionnement des activités du camp.

Code de vie :

1. Je suis **poli (e)** quand je parle à quelqu'un ;
2. Je pose **des gestes pacifiques** envers les autres ;
3. Je **respecte** les autres, le matériel et l'environnement ;
4. Je **n'apporte pas** de jouets ou d'objets de la maison sans une demande spéciale de la coordination du camp.

Code d'éthique :

- Toute consommation d'alcool ou de drogue est interdite au camp.

- Toute consommation ou présence de boisson énergétique au camp est proscrite.
- La cigarette est interdite pendant les activités du camp.
- Le langage et les discussions vulgaires et immoraux sont à proscrire.
- Le code de vie doit être appliqué par tous.
- Une tenue vestimentaire appropriée est de mise (se référer au code vestimentaire du camp).
- Une absence non motivée, un retard ou une sortie non autorisée du site du terrain de jeux pendant les activités ne sont pas tolérés (les parents doivent informer la direction du camp pour toute absence).
- Toute situation d'abus (physiques, sexuels) sera automatiquement sanctionnée par le congédiement.
- Le cellulaire et tout autre objet électronique ne sont pas autorisés au camp, mis à part exceptions accordées par la coordonnatrice pour des raisons de sécurité (lors de sorties par exemple).
- L'arrivée au camp doit se faire pour 9 h et le départ pour 16 h (à l'exception des enfants qui vont au service de garde).
- La surveillance constante des enfants est prioritaire, et ce, même pendant les collations et l'heure du dîner.
- Les moniteurs ne devraient pas être les amis des jeunes en dehors du camp. Ils ne devraient donc pas accepter que les jeunes participent à des activités avec eux en dehors du camp (feu, party, etc.) et ne devraient pas les accepter comme « ami » sur les réseaux sociaux. Si vous êtes conscient d'une situation du genre, S.V.P. nous en aviser.
- Les inscriptions, les paiements ou les demandes de remboursements concernent seulement l'administration. Référez-vous à la coordination du camp pour ces questions.
- En cas de commentaires ou de plaintes, référez-vous à la coordonnatrice.

Code vestimentaire :

- Vêtements confortables pour bouger recommandés
- Culotte courte (minimalement à la mi-cuisse)
- Gilet à manches courtes (pas de chandail bedaine ou transparent), si camisole (style sport, pas de décolleté accepté)
- Le port du bikini est interdit pour les moniteurs, sauf avec chandail de nage (lycra) pour le haut du corps.
- Souliers ou sandales fermés avec attache obligatoire (CROCS non permis)
- Le port de lunettes solaires est toléré, sauf lors de discussions avec un parent (pour les moniteurs).
- Casquette, chapeau et/ou foulard pour se protéger du soleil (obligatoire pour les enfants, fortement recommandé pour les moniteurs)
- Vêtements et sous-vêtements de rechange pour les plus petits (4-8 ans)

Chandail officiel

Chaque enfant aura un t-shirt à l'effigie du camp de jour.

Le prix du chandail est inclus dans le prix d'inscription.

Le t-shirt est obligatoire **pour les sorties** à l'extérieur du site du camp de jour.

Procédure de sanction(s) face à un comportement inadéquat et lorsqu'un ou des éléments des différents codes (code de vie, code d'éthique et code vestimentaire) n'est pas ou ne sont pas respecté (s) :

Quand s'applique-t-elle ?

Cette procédure s'applique en permanence lors de tous les services offerts par le terrain de jeu, c'est-à-dire, lors des heures ouvrables, lors du service de garde et lors des sorties et des activités spéciales.

Pourquoi existe-t-elle ?

Afin d'assurer le bon fonctionnement du terrain de jeu et de créer un climat agréable pour l'ensemble des jeunes et des moniteurs.

En quoi consiste-t-elle ?

En cas de comportement *inacceptable*, c'est-à-dire, tout comportement jugé non conforme aux codes du camp affichés ici-haut.

1. Au 1er avertissement du coordonnateur au jeune :

Le moniteur envoie l'enfant au coordonnateur. Un billet disciplinaire (doit être signé par les parents) est remis au jeune et ce dernier est avisé qu'il peut être privé d'une sortie ou activité spéciale s'il ne change pas son comportement.

2. Au 2^e avertissement du coordonnateur au jeune :

L'enfant se voit remettre un second billet disciplinaire (doit également être signé par les parents). Les parents sont contactés afin d'être informés de la situation. Si le comportement perdure, l'enfant sera privé d'une sortie ou d'une activité spéciale.

3. Au 3^e avertissement du coordonnateur au jeune :

L'enfant est **privé d'une sortie ou activité spéciale** et ne peut bénéficier des services du terrain de jeu cette journée-là (**sans remboursement**).

Les parents sont contactés pour être de nouveau informés du comportement déviant de leur jeune et doivent signer un troisième billet disciplinaire.

4. Au 4^e avertissement du coordonnateur au jeune :

Dans le cas où le jeune ne changerait toujours pas son comportement, les parents seront contactés et chaque cas sera étudié et traité individuellement par le coordonnateur du camp de jour et la directrice aux loisirs avec l'aide des moniteurs impliqués. Des sanctions plus sévères peuvent être envisageables, notamment l'expulsion pour le reste de l'été sans remboursement des frais d'inscriptions aux parents.

Horaire :

Les activités régulières du camp de jour débutent à 9 h et se terminent à 16 h. Avant et après ces heures, il est possible d'utiliser le service de garde, en réservant ce dernier au préalable, soit de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30. Voir détails dans « fonctionnement service de garde ».

Dîner et collations :

La période du dîner est de 12 h à 13 h. Mis à part pour les jeunes qui ont l'autorisation de retourner dîner à la maison (un formulaire d'autorisation est à compléter à cet effet), votre enfant demeure au camp de jour toute la journée. Il est donc important de lui fournir de quoi tenir durant toutes les activités.

Les enfants n'ont pas accès à des réfrigérateurs, ni à un four à micro-ondes. Vous devez donc prévoir des collations et diners froids et prévoir des « ice pack » au besoin dans le sac à lunch. Les enfants ne peuvent pas aller chercher de nourriture pendant la journée à la maison ou ailleurs.

Les animateurs dînent avec les enfants.

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi et les enfants sont libres de prendre une autre collation vers la fin de la journée.

Pour des raisons d'allergies, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.

Suggestion de boîte à lunch

- Deux (2) jus de fruits (sans sucre) et une bouteille d'eau
- Nourriture santé, c'est-à-dire des bons aliments (fruits, légumes, barres tendres style granola)*
- Un repas principal santé qui saura soutenir l'enfant le reste de la journée.

AUTORISATION D'APPORTER DES NOIX AU CAMP :

Nouvellement cette année, le camp de jour de Portneuf autorisera d'apporter des noix au camp de jour. Bien entendu, un suivi rigoureux sera fait auprès des personnes allergiques et des mesures seront prises afin que ces derniers soient bien accompagnés. Également, il est possible que des restrictions par groupe soient appliquées selon la gravité d'une allergie. À ce moment, les parents concernés seront contactés.

Les contenants de verre sont interdits.

*Références Internet pour idées de boîte à lunch santé :

<http://www.tremplinsante.ca/recette>

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante/pdf/fiche4.pdf>

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx>

<http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/index.php?bons-coups-une-boite-a-lunch-sante>

Contrôle des départs à la fin de la journée :

Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants.

- La personne qui viendra chercher votre enfant devra se présenter à l'animateur responsable sur place. Celui-ci vérifiera si son nom se trouve sur la liste de présence et lui demandera de le parapher (mettre ses initiales).
- **Seules les personnes inscrites dans le formulaire : « fréquentation du jeune au camp » autorisées à venir chercher votre enfant** pourront partir avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser avant et l'ajouter à la liste par la suite. Vous comprendrez que **nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite dans le formulaire**.
- Conformément à l'autorisation que vous aurez préalablement donnée, votre enfant sera autorisé à partir à pied ou à vélo à 16 h seulement ou à l'heure que vous aurez indiquée dans le formulaire de « fréquentation du jeune au camp ». Avant de partir, votre enfant devra aviser l'animateur chargé du contrôle des départs.
- Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des activités régulières, prévenez l'animateur en charge de votre enfant ou le coordonnateur du camp le matin pour que celui-ci soit prêt à votre arrivée.

Procédure en cas de retard ou d'absence :

Si vous arrivez avec votre enfant plus tard que l'heure où les activités débutent, assurez-vous qu'il ait rejoint son groupe avant de repartir.

Si vous arrivez en retard une journée de sortie et que votre enfant a raté l'autobus, vous ne serez pas remboursé et devrez garder votre enfant avec vous toute la journée.

Si votre enfant ne peut se présenter, communiquez avec le camp de jour avant 9 h au 418 286-6966. Vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale.

Procédure de communication :

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit. La direction du camp de jour peut être jointe en tout temps durant les heures du camp de jour et du service de garde au 418 286-6966 (laisser un message en cas d'absence), par courriel au campdejour@villedeportneuf.com ou via la page Facebook *Camp de jour Portneuf*.

***Dorénavant, un « groupe privé » des parents du camp de jour de l'année en cours sera créé pour diffuser des photos des activités du camp et des enfants. Nous ne diffuseront plus de photos des enfants sur notre page publique et ce pour des raisons légales.**

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES (SELON VOTRE SITUATION)

Médicaments (selon le cas)

Tous les médicaments prescrits doivent être remis au responsable du camp de jour (coordonnateur) à l'arrivée. Les médicaments seront distribués à l'enfant par son animateur responsable, **selon la posologie indiquée dans la fiche santé complétée par le parent en début d'été**. Les médicaments seront remis aux parents à la fin de la journée ou de la semaine, selon le cas. Une autorisation de prise d'un médicament devra être signée au préalable (au moment de l'inscription) par le parent ou le tuteur de l'enfant.

En cas de pluie :

Lors des journées de pluie, les activités du camp de jour ont lieu quand même. Si une sortie était prévue, nous vous conseillons d'appeler le camp de jour à partir de 8 h 15 ou de vérifier la page Facebook pour savoir si la sortie est reportée au lendemain ou non.

Chanson thème du camp de jour :

Préparée pendant la semaine de préparation du camp.

Journal de la semaine (changements apportés**):**

Tous les « journaux de la semaine » seront mis en début d'été, dans la semaine du 4 juin 2018, sur le site internet de la ville au www.villedeportneuf.com dans la section «loisirs et culture» et « camp de jour 2018 ». Tous les coupons de réservation aux sorties seront disponibles à ce moment. Les gens pourront donc « CONFIRMER » la participation de leur(s) enfant (s) aux sorties souhaitées en complétant le ou les coupons (formulaire dynamique) en ligne et en les retournant par courriel à la coordonnatrice à l'adresse campdejour@villedeportneuf.com à ce moment. Les personnes souhaitant accompagner leur(s) enfant(s) à une sortie requérant des parents accompagnateurs pourront également le mentionner sur le même coupon à l'endroit prévu à cet effet et indiquer s'ils souhaitent prendre l'autobus en cochant la mention « les accompagnateurs prendront l'autobus ».

Une section du coupon sera nommée « modifications apportées le «date» ». Dans cette section, des informations additionnelles pourraient être ajoutées par la coordonnatrice jusqu'au mardi précédant la semaine visée par le journal en question.

Chaque journal sera donc « complet » le mercredi précédant la semaine visée par le journal. Ex. : journal de la semaine 1 (du 25 au 29 juin) sera complet (incluant les informations additionnelles) à compter du mercredi 20 juin au matin.

Les journaux pourront être complétés en ligne (formulaire dynamique) et être envoyé par courriel dès le début de l'été.

Au plus tard, le journal de chaque semaine devra être complété et retourné le lundi de la semaine visée par chaque journal. Ex. : journal de la semaine 1 (du 25 au 29 juin) devra être retourné au plus tard le lundi 25 juin en journée.

Des journaux papier seront également mis à la disposition des gens dans un porte fiche prévu à cet effet le mercredi précédant la semaine visée par le journal.

Il est de votre responsabilité de consulter les journaux de la semaine (vérifier les ajouts faits dans la section « modifications apportées le «date») à partir du mercredi précédent la semaine visée par le journal.

Il est de votre responsabilité de **compléter et retourner chaque « coupon »** au plus tard le lundi de la semaine visée par le journal soit par courriel à campdejour@villedeportneuf.com ou (pour les coupons papier) à l'endroit prévu à cet effet au camp de jour.

Si le coupon réponse n'Est pas retourné dans les délais prévus, votre enfant NE pourra PAS participer à la sortie. *Ces délais, nous permettent de confirmer nos réservations et assurer une bonne logistique interne.*

Sorties :

Il est obligatoire pour tous de porter le chandail du terrain de jeu lors des sorties.

Tout parent qui voudra accompagner son enfant (peu importe l'âge de celui-ci) sera le bienvenue afin de toujours maximiser la sécurité des jeunes. Le parent ou adulte devra défrayer le coût de l'activité (prix enfant) et indiquer son nom sur le coupon retour.

Dans le but d'assurer au maximum la sécurité des enfants sur les plans d'eau, il est OBLIGATOIRE pour les jeunes de 4 à 6 ans d'avoir des flotteurs ou une veste de sauvetage lors de sorties aquatiques. Ce matériel est d'ailleurs fortement recommandé pour les enfants de 7-8 ans (particulièrement pour ceux qui commencent à nager).

RÉUNION DE PARENTS :

MERCREDI 20 JUIN 2018

À 18 h 30 À L'OTJ (451, BOULEVARD GAUTHIER)

***La réunion de parents est OBLIGATOIRE car des informations importantes y seront transmises aux parents pour le bon déroulement du camp.**

FONCTIONNEMENT SERVICE DE GARDE 2018

Description des périodes :

Matin : entre 7h30 et 9h00 (à partir de 8h45, le service de garde n'est pas facturé)

Fin de journée : entre 16h01 et 17h30

Il y a donc deux périodes par jour : 10 périodes par semaine / 70 périodes dans l'été.

1. Modalités de réservation et de paiement

- Le service de garde de votre ou de vos enfants doit être **payé et réservé** en début d'été **via le logiciel d'inscription en ligne Qidigo**, lors de l'inscription du 7 au 18 mai 2018 ou **au plus tard, le lundi matin (avant midi) de la semaine de fréquentation auprès de la coordonnatrice du camp.** **Si vous n'avez pas payé et réservé le service de garde de votre enfant à l'avance, votre enfant ne peut utiliser le service de garde pour la semaine à venir. CELA EST VOTRE RESPONSABILITÉ DE PARENT.**
- Vous devez inscrire, réserver et payer pour chacun de vos enfants.
- **Aucun remboursement n'est possible, même si les périodes payées n'ont pas été utilisées.**
- La réservation et le paiement du service de garde qui sera effectué en 2018 est valide pour l'été 2018 uniquement.
- Un montant de 5.00\$ par tranche de 15 minutes de retard lorsque vous venez chercher votre enfant vous sera facturé. Le tout devra être payé avant le prochain service de garde de l'enfant ou avant tout autre achat à la Ville de Portneuf.
- Les retards, en fin de journée, sont comptés à compter de **16h01**.
- *Toute dette envers la ville à la fin du camp de jour devra être acquittée pour bénéficier de tout autre services à la ville de Portneuf.*

Les « périodes de service de garde » sont vendues comme suit :

Nombre de périodes	Montant (\$)
2 périodes (achat minimum)	6,50\$ (Revient à 3,50\$/période)
10 périodes	30.00\$ (Revient à 3,00\$/ période)
70 (toutes les périodes)	190.00\$ (Revient à 2,72\$/ période)
70 (enfant additionnel d'une même famille)	175.00\$ (Revient à 2,50\$/période)

Fonctionnement **nouveau :**

- Une « Carte du service de garde » sera conçue à partir des réservations faites par Qidigo pour chaque enfant fréquentant le service de garde. Cette carte sera conservée par le camp de jour et vous n'aurez qu'à apposer vos initiales lorsque vous viendrez chercher votre enfant lors des fréquentations réservées et payées en ligne.



Calendrier du camp de jour 2018

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1 Du 25 au 29 juin	25 Journée d'ouverture du camp !	26 Journée thématique : Halloween	27 Options PM : Bricolage, danse théâtre et multisports	28 Activité : Sciences en folie <u>Chimie mystérieuse</u>	29 Sortie : Musée de la civilisation Départ : 9 h 15 Retour : 16 h
Semaine 2 Du 2 au 6 juillet	2 Tennis	3 Sortie (9-11 ans) : Caravane des jeux Départ : 8 h 15 Retour : 16 h Activité (5-8 ans) : Éducazoo	4 Options PM : Bricolage, danse théâtre et multisports	5 Journée thématique : Coiffures farfelues	6 Activité : Ballons et maquillages + Pique-nique au parc des ancêtres
Semaine 3 Du 9 au 13 juillet	9 Tennis	10 Journée thématique : Les chefs cuisiniers + Journée échange de moniteurs	11 Activité : Aquaterre polaire	12 Options PM : Bricolage, danse, théâtre et multisports	13 Activité spéciale : Club Fy Début : 9 h 15 Fin : 16 h
Semaine 4 Du 16 au 20 juillet	16 Tennis	17 Activité : Zoom nature <u>Techno-nature</u>	18 Options PM : Bricolage, danse théâtre et multisports	19 Journée thématique : Multicolore + salade de fruits	20 Sortie : Village vacances valcartier Départ : 9 h Retour : 17 h 30
Semaine 5 Du 23 au 27 juillet	23 Tennis	24 Activité : Méga Zumba + Pique-nique au parc des ancêtres	25 Sortie : École de cirque et cinéma Le Clap Départ : 8 h Retour : 16 h	26 Options PM : Bricolage, danse théâtre et multisports	27 Journée thématique : Noël
Semaine 6 Du 30 juillet au 3 août	30 Tennis	31 Activité : Soirée et nuit au camp	1^{er} Options PM : Bricolage, danse théâtre et multisports	2 Sortie : Parc national de la Jacques Cartier Départ : 8 h 45 Retour : 16 h	3 Journée thématique : Démontre ton groupe + Journée échange de moniteurs !
Semaine 7 Du 6 au 10 août	6 Activité : Promenade à vélo : <u>Quai de Portneuf et arrêt à la crèmerie</u>	7 Journée thématique : Pyjama	8 Sortie : Lac Simon Départ : 9 h 15 Retour : 16 h	9 Options PM : Bricolage, danse théâtre et multisports Dîner pizza	10 Fin du camp PM : Spectacle Soir : Fête foraine et souper hot-dog

** Le calendrier est sujet à changements en tout temps*

Informations sur les sorties et activités



Activités hebdomadaires :

1. À partir du 27 juin : Options PM

Les enfants participeront à ces options spéciales pendant une période du mercredi ou du jeudi après-midi, avec les moniteurs qui en sont responsables. Ils pourront choisir entre la danse, le théâtre, le bricolage ou le multisports, par eux-mêmes, dès le début du camp.

2. À chaque lundi, du 2 au 30 juillet : Tennis

Encore une fois cet été, les enfants auront la chance de développer leurs habiletés au Tennis, sous la supervision de M. Tennis et de son acolyte Balle mousse.

3. Journées thématiques

Surveillez le calendrier et les journaux de la semaine pour ne pas manquer nos journées thématiques. Déguisez-vous selon le thème de la semaine pour participer aux activités spéciales qui seront organisées.

4. Chefs en action

Deux fois dans l'été, pour les enfants de 8 à 11 ans, nous recevrons des activités culinaires offertes par des animateurs des Producteurs laitiers du Canada. Les jeunes vont cuisiner une collation qu'ils pourront, bien entendu, déguster. Le but de l'activité est qu'ils en apprennent plus sur la nutrition et sur diverses notions culinaires.

Sorties et activités spéciales :

○ **Jeudi 28 juin : Sciences en folies**

Sciences en Folie offre depuis plusieurs années un service de divertissement scientifique hors de l'ordinaire. Les enfants pourront manipuler, expérimenter et peut-être même se découvrir une passion pour la science. Les expériences se réaliseront sous la thématique de la chimie mystérieuse.

Site internet : <http://quebec.madscience.org>

○ **Vendredi 29 juin : Musée de la civilisation**

Visite des expositions en cours au musée et des expositions permanentes. Les enfants auront également l'opportunité de faire un atelier de costumes sur le thème des contes. Ils pourront monter dans un donjon, emprunter des passages secrets, combattre une bête à sept têtes, construire une maison en bonbons, en paille, en bois ou en brique, préparer des potions dans le grand chaudron de la sorcière, aider Jack à grimper dans le haricot magique, et découvrir bien d'autres choses encore !

Site internet : <https://www.mcq.org/fr/>

○ **Mardi 3 juillet (remise au 4 juillet en cas de pluie) :**

1. Caravane des jeux (9-11 ans)

La caravane des jeux est un regroupement sportif où, en même temps et en un seul lieu, des jeunes de l'ensemble de la MRC de Portneuf s'adonnent et s'initient à de nouvelles activités physiques pour le plaisir de bouger, et qui sait, se découvrir quelques talents et habiletés. Cet été, la caravane des jeux aura lieu à Saint-Marc-des-Carières.

2. Éducazoo (4-8 ans)

Les animateurs d'Éducazoo, spécialistes des animaux, viendront présenter différentes espèces de mammifères et de reptiles. Nous en apprendrons plus sur eux et sur leur mode de vie. Les enfants auront même la chance de manipuler un petit animal.

○ **Vendredi 6 juillet : Ballons et maquillages**

Les animateurs, formés en construction de ballons de toutes sortes et en création de maquillages sur le visage ou les mains, offriront cette activité aux enfants de leur groupe pendant une partie de l'après-midi !

○ **Mercredi 11 juillet : Aquaterre polaire**

L'Aquaterre polaire est un grand jeu de gymnase sous la thématique de l'Arctique. Il inclut des éléments impressionnants comme un Drakkar, une île de glace, des glaciers, des igloos et un volcan des neiges. C'est une évolution du jeu Aquaterre : les îles de la survie que nous avons vécu l'été passé.

Site web : <https://www.zoneaquaterre.com/aquaterre-polaire>

○ **Vendredi 13 juillet : Club Fy**

Cette semaine, c'est la sortie qui vient à nous ! Nous accueillerons les animateurs du Club Fy qui feront vivre aux jeunes une journée complète d'activités. Ils leur apprendront l'art du poï, leur feront réaliser des mandalas bien spéciaux et leur feront expérimenter la peinture fluorescente. L'activité sera conclue par un spectacle qui sort de l'ordinaire . . .

Site web : <https://clubfy.com>

○ **Mardi 17 juillet : Zoom nature**

Serez-vous assez ingénieux pour relever le défi des inventions inspirées de la nature ? Fabriquez et expérimentez, à l'aide de matériel inusité, l'engin qui fera l'envie de vos rivaux. Résistance, flottabilité et souplesse sont mises à l'épreuve. Laissez s'exprimer l'artiste et le génie en vous ! Une occasion unique de s'éveiller à l'extraordinaire créativité du monde végétal et animal.

Site web : <http://www.zoomnature.ca>

○ **Vendredi 20 juillet : Village vacances Valcartier (extérieur)**

Un univers magique pour toute la famille ! Plus de 35 glissades d'eau chauffées et 2 rivières thématiques. Plus de 100 jeux d'eau. Piscine à vague. Et plus encore !

Site web : <http://www.valcartier.com/fr/parc-aquatique/>

○ **Mardi 24 juillet : Méga Zumba**

Préparez-vous à bouger sur le rythme d'une musique entraînante. C'est le temps de danser !!

- **Jeudi 26 juillet : École de cirque et cinéma Le Clap**
Deux activités sont prévues pour cette journée. Les enfants passeront une partie de la journée à l'École de cirque de Québec, où ils pourront s'essayer au trampoline, à la jonglerie, au monocycle, au fil de fer, au trapèze et plus encore ! Pour l'autre partie de la journée, nous nous rendrons au cinéma Le Clap afin de visionner un film, tout en savourant un maïs éclaté et un jus.
- **Mardi 31 juillet : Soirée et nuit au camp**
Quoi de mieux que de passer une soirée sous les étoiles à manger des guimauves, des saucisses, des chips et de chanter des chansons autour d'un feu ? Les jeunes de 9 à 11 ans sont également invités à passer la nuit au camp.
- **Jeudi 2 août : Parc national de la Jacques Cartier**
Nous nous rendrons au magnifique parc de la Jacques Cartier pour réaliser deux activités de découverte. Nous irons d'abord en Rabaska faire la rencontre de Léo le pêcheur (5-7 ans) et pour relever des défis questionnaires (8-11 ans), puis nous découvrirons les abris sous roche accompagnés par des guides spécialisés.
- **Lundi 6 août : Promenade à vélo (9-11 ans)**
Promenade à vélo jusqu'au quai de Portneuf. Arrêt à la Crèmerie pour se donner de l'énergie ! N'oublie pas ton casque !
- **Mercredi 8 août : Lac Simon**
Nous profiterons de la journée sur la plage à l'eau claire où la qualité de l'eau est cotée comme excellente. Jeux de sable, volley-ball de plage, baignade et bien d'autres activités seront à l'horaire.
- Tous les accompagnateurs sont les bienvenus, en acquittant le coût de l'activité. Informez-vous auprès de la coordonnatrice?

Bon été !

Document réalisé par Praline, coordonnatrice

